

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
30 novembre 2022**

PUBLIE LE : 08 DEC. 2022

Délibération n°221130-8b Avenant n°2 à la convention de partenariat financier n°2 avec la Ville de Poissy

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le vingt-trois novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

PRESENTS

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

AIGREMONTE

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE

ANDRESY

Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE

CARRIERES-SOUS-POISSY

Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE
Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE

CARRIERES-SUR-SEINE

Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Nourreddine LIAOUI, DELEGUE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

CHAPET

Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE

CHATOU

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE

CHAVENAY

Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Jacques DOLCI, DELEGUE TITULAIRE

DAVRON

Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE

L'ETANG-LA-VILLE

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE

LES ALLUETS-LE-ROI

Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES

Olivier COSTES, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL SUR MAULDRE

Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE

Marie-Catherine FRAMBOISIER, DELEGUEE TITULAIRE

Benoit BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

MAULE

Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE SUPPLEANT

ORGEVAL

Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Philippe STENGER, DELEGUEE TITULAIRE

POISSY

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

VERNEUIL-SUR-SEINE

Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE

VILLENNES-SUR-SEINE

Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE

SIVOM MAISONS-MESNIL

Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Fatihah EL YAGOUBI, DELEGUEE SUPPLEANTE

AIGREMONT

Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE

Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT

Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Romain HUDE, DELEGUE TITULAIRE

Nadine BARTOLACCI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT

Philippe CORBIER, DELEGUE SUPPLEANT

Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT

Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE

Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT

Luciana SIRAS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE

Philippe ESTEVE, DELEGUE SUPPLEANT

Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE

Danièle SCHEFFER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE

Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT

Adriano BALLARIN, DELEGUE TITULAIRE

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE

Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Béatrice DI PERTO, DELEGUE TITULAIRE

Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE

Rémi PUISSEGUR-RIPET, DELEGUE SUPPLEANT

Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Alexia PENNALEN, DELEGUEE TITULAIRE

Gilles THUILLIER, DELEGUE SUPPLEANT

Florence DUFOUR, DELEGUEE TITULAIRE

Frédéric DUCREUX, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE

Olivier GONZALEZ, DELEGUE TITULAIRE

Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT

Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLEANTE

Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE

Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE SUPPLEANTE

FEUCHEROLLES

HOUILLES

L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINTE-CLOUD

LE PECQ

LE PORT-MARLY

LES ALLUETS-LE-ROI

LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

MAREIL-MARLY**MAULE
MEDAN****MONTESSON****MORAINVILLIERS
ORGEVAL****POISSY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
TRIEL-SUR-SEINE
VERNEUIL-SUR-SEINE
VERNOUILLET****VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL**

Loic ETIENNE, DELEGUE TITULAIRE
Isabelle LE BOUDEC, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Aude GUERITEAU, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE
Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE
Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE
Frédéric SIMON, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Claude GRAPPE, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE
Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE
Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE
Gaëlle PELATAN, DELEGUEE TITULAIRE
Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Sandrine LOEMBE, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Brigitte BOIRON, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEMENTAIRE
Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE

Communes non représentées

CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, LE PECQ, MEDAN, MONTESSON, TRIEL-SUR-SEINE, VERNOUILLET,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	40
Nombre d'EPCI	2
QUORUM	43
Délégués présents	48
Pouvoirs	2
Délégués comptant pour le vote	50 pour les délibérations 1,2 et 3 48 pour les délibérations 4, 5 et 6 46 pour les délibérations 7,8 et 9 45 pour les délibérations 10 et 11

**OBJET : AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER N° 2
AVEC LA VILLE DE POISSY**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 26 septembre 2018 autorisant la signature de la convention de partenariat financier n° 2 portant sur les modalités de prise en charge financière par la commune de Poissy dans le cadre de l'opération de relocalisation de la fourrière signée le 4 octobre 2018 ;

VU la délibération du 2 décembre 2019 autorisant la signature de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat financier n° 2 signé le 22 janvier 2020 ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer à ce jour par un avenant n° 2 le montant financier des prestations de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) et de contrôleur technique (CT), ainsi que le montant financier de tout autre marché, études ou diagnostics nécessaires dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre et qui ne serait pas prévu par la convention de partenariat financier n° 1 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 2 à la convention de partenariat financier n° 2 avec la ville de Poissy, joint à la présente.

DIT que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **8/12/2022**
Transmis en préfecture et affiché le **8/12/2022**

Jacques TANGUY

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal

**CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER
POUR LA PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS DE
MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROJET DE
RELOCALISATION
DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE DE POISSY**

CONVENTION N° 2

AVENANT N° 2

Entre

La commune de Poissy,

dont le siège est : Hôtel de ville, Place de la République, 78 300, Poissy
représentée par sa maire, Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, habilitée à
signer la présente convention par délibération n° en date du ;

ci-dessous dénommée la commune de Poissy, d'une part,

Et

Le Syndicat intercommunal à Vocation Multiples de Saint-Germain-en-Laye,

dont le siège est situé à l'Hôtel de ville, 16 rue de Pontoise, 78100, Saint-Germain-en-Laye, représenté par son président, Monsieur Daniel LEVEL, habilité à signer le présent avenant par délibération n° en date du ;

ci-dessous dénommé le SIVOM, d'autre part.

ARTICLE 1. Objet de l'avenant

Conformément à la convention de partenariat financier pour la prise en charge des études dans le cadre du projet de relocalisation de la fourrière, signée le 4 octobre 2018 entre la commune de Poissy et le SIVOM, il convient de fixer :

- ✓ le montant financier des prestations de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) et de contrôleur technique (CT)
- ✓ le montant financier de tout autre marché, études ou diagnostics nécessaires dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre et qui ne serait pas prévu par la convention de partenariat financier n° 1 : le montant est à déterminer par avenant au cours de la phase projet de la maîtrise d'œuvre.

Pour mémoire :

- Montant travaux phase concours 3 399 509 € HT
- Montant travaux phase APD 5 178 083,23 € HT

ARTICLE 2. Montants

Le montant de la missions CSPS a fait l'objet d'un avenant signé entre les parties le 18 mai 2022 pour un complément de mission de 3 mois supplémentaires :

Objet	Titulaire	Montant HT inscrit dans la convention	Montant initial HT (avenant 1 à la convention 2)	Montant avenant 1 CSPS (avenant 2 à la convention 2)	Nouveau montant du marché	Montant HT SIVOM (21,71%)	Montant HT Poissy (78,29%)
Mission SPS	BATI PREV	Non indiqué	4 680	1 417,50	6 097,50	1 323,77	4 773,73

En outre, dans le cadre du dépôt d'un second permis de construire il est apparu nécessaire de réaliser des études afin de justifier l'absence d'évaluation environnementale.

Cette mission complémentaire fait l'objet d'un bon de commande de 1 300 euros HT soit 1 560 euros TTC.

ARTICLE 3. Autres

Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

En deux exemplaires originaux.

Daniel LEVEL

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Président du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye

Maire de Poissy

